

PAYS DE SAVOIE

AYN

Obligée de fermer, l'école Ma voie se bat

La préfecture de la Savoie a ordonné la fermeture de l'école démocratique d'Ayn. Le conseil d'administration de l'association a enclenché plusieurs recours d'urgence pour faire annuler cette décision.

Nouvel épisode dans le feuilleton dont se serait bien passée l'école démocratique Ma voie. Ouverte depuis un an, l'école privée hors contrat d'Ayn se bat contre la fermeture de son établissement. Après un rapport défavorable du rectorat, reçu trois jours avant la rentrée, c'est un arrêté de fermeture émanant de la préfecture qui est tombé, début octobre.

« On nous reproche de n'avoir rien fait pour répondre à la mise en demeure [de se conformer aux règles du Code de l'éducation, NDLR] », explique Mathieu Senghor, membre du conseil d'administration et enseignant. « Alors



L'école privée hors contrat d'Ayn attend l'issue de ses deux recours en référé pour savoir si elle va devoir fermer définitivement ses portes. Photo Le DL/L.B.

qu'on a échangé avec la cheffe de cabinet du préfet pendant une heure et qu'on leur a envoyé 120 pages de documents pour prouver qu'on avait fait tout ce qu'on nous avait demandé et pour soulever des problèmes de procédure lors des inspections. »

L'école avance « une atteinte grave à une liberté fondamentale »

Le conseil d'administration de l'association a déposé un recours en référé-liberté auprès du tribunal administratif de Grenoble (Isère) pour demander à suspendre la

décision « pour atteinte grave et manifeste à une liberté fondamentale, celle des parents de choisir quel type d'éducation ils veulent donner à leurs enfants », détaille Mathieu Senghor. « Un droit garanti par la Déclaration universelle des droits de l'Homme et du citoyen, par la Conven-

tion internationale des droits de l'enfant, et par la Constitution européenne. »

Leur requête a été rejetée par le tribunal, à la veille des vacances de la Toussaint. L'école Ma voie a fait appel de la décision, elle passera devant le Conseil d'État dans les semaines qui viennent. « On a davantage d'espoir car c'est une institution qui étudie bien les dossiers et n'hésite pas à créer des jurisprudences, là où des situations n'ont pas encore été tranchées. »

L'association a également déposé, le 26 octobre, un référé-suspension, « qui juge de la légalité de la décision ». L'audience n'a pas encore été programmée.

Dans le cas où l'école privée hors contrat d'Ayn perdrait ces deux recours accélérés, elle serait obligée de fermer ses portes. Il restera alors à juger l'affaire sur le fond, « ce qui devrait prendre un ou deux ans ».

Ingrid BRUNSCHWIG

SAVOIE

Le domaine nordique de Bessans ouvrira le samedi 5 novembre



Depuis l'automne 2018, la station de Bessans parvient à ouvrir dès novembre grâce à la technique du "snow farming". Archives photo Le DL/Mélanie GRANGE

L'ouverture entre le 1^{er} et le 11 novembre est un grand classique pour le domaine nordique de Bessans, qui bénéficie de très bonnes conditions d'enneigement grâce à son altitude (1 750 mètres) et sa situation géographique en Haute Maurienne. Mais cette année, l'exceptionnelle clémence des températures pouvait faire douter.

« Les conditions météorologiques nous ont amenés à nous questionner sur le maintien de ce lancement de saison à la date annoncée », reconnaît Jérémie Tracq, maire de Bessans, « nous nous devons d'agir en responsabilité au regard des forts enjeux climatiques et énergétiques actuels, en veillant à utiliser de la manière la plus efficace la neige conservée depuis la fin de saison 2021-2022 ».

Depuis 2018, Bessans utilise en effet la technique du "snow farming", c'est-à-dire la mise à l'abri d'une forte quantité de neige sous une couche de sciure de bois. Elle permet, étalée, d'ouvrir jusqu'à 3 km de

pistes en attendant la neige naturelle.

Les données recueillies lundi 31 octobre auprès de prévisionnistes météo, explique la station, ont « permis de confirmer les tendances pour les jours à venir : chute des températures et neige attendue ». Les voyants étaient donc au vert. Le travail de préparation des pistes a commencé.

L'opération est baptisée "Snow", acronyme pour "Ski nordic opening winter", "Ouverture hivernale du ski nordique", en français. Outre l'ouverture des premiers kilomètres de piste, il s'agit de deux journées d'animation, avec essais de matériels, grâce à la présence de marques et équipementiers, et d'une présentation des activités de la saison. La présence d'équipes de biathlètes et fondeurs de haut niveau est aussi annoncée, le domaine leur sera réservé samedi 5 et dimanche 6 novembre de 8 à 11 heures, l'ouverture au grand public étant prévue de 11 à 17 heures.

Frédéric THIERS

SAVOIE

La Rochette Cartonboard investit 9 M€ pour accélérer sa transition écologique et énergétique

Reprise par la holding industrielle Mutares, l'entreprise accélère sa transition énergétique et la modernisation de son outil industriel pour consolider sa position de leader sur le marché en croissance de l'emballage en carton.

Fondée en 1873 en Savoie, et toujours restée sur le même site, La Rochette Cartonboard SAS est spécialisée dans la production de carton pour boîtes pliantes à base de fibres vierges (FBB) pour l'industrie pharmaceutique (conditionnement de pilules médicales, pommades, etc.) et alimentaire (emballage pour aliments secs, humides, congelés...), mais aussi pour la parfumerie, la cosmétique...

Leader sur ce marché en croissance en Europe – car le FBB est un substitut qualitatif du plastique – l'entreprise, qui utilise comme

matière première les copeaux de bois des scieries locales, annonce un ambitieux plan de développement pour accélérer sa transition écologique et énergétique.

Amélioration de la performance énergétique

Neuf millions d'euros "consacrés à hauteur de six millions, à la mise en marche en mars 2023 de la nouvelle turbine de sa chaudière biomasse (qui était la première chaudière biomasse industrielle installée en France en 1986), au développement de la photovoltaïque et de l'hydroélectrique qui contribuera à l'amélioration de la performance énergétique de l'usine, ainsi qu'à la modernisation de l'outil de production", précise La Rochette Cartonboard dans un communiqué. Une rénovation énergétique essentielle pour faire face à la

flambée des prix de l'énergie.

Les investissements ont été engagés par le nouvel actionnaire de l'entreprise savoyarde, la holding industrielle Mutares (groupe allemand qui a notamment racheté le groupe Lapeyre à Saint-Gobain). Mutares a racheté Cartonboard au groupe italien Reno De Medici (RdM) en avril 2021.

Désormais pilotée par Christophe Lloret Linares, nouveau directeur général, l'entreprise affiche ses ambitions : « Devenir le producteur privilégié de carton pour l'industrie de l'emballage. En répondant d'avantage aux nouvelles attentes, économiques et environnementales, des acteurs du marché », précise encore La Rochette Cartonboard.

« Dans un contexte où les entreprises cherchent à réduire leur empreinte environnementale, l'emballage passera de plus en plus par le carton, en particulier



Leader en Europe, avec la France comme marché principal, La Rochette Cartonboard, positionnée sur le marché porteur de l'emballage, emploie 316 salariés sur son site fondé en 1873. Photo La Rochette Cartonboard SAS

dans les secteurs de l'alimentaire et de la santé. Fort de son expérience dans ces domaines, de son agilité et de ses relations de proximité avec ses clients, La Rochette Cartonboard SAS détient aujourd'hui tout le

potentiel pour devenir le producteur de carton privilégié de l'industrie de l'emballage », estime le nouveau directeur général de La Rochette Cartonboard SAS.

Isabelle DAVIER

SAVOIE

Croissance record pour MND, avec 81 % d'augmentation

MND, groupe savoyard spécialiste de la mobilité par câble, des systèmes d'enneigement, de la sécurité en montagne et des infrastructures de loisirs à sensation, a publié ses résultats annuels pour l'exercice 2021/2022, clos le 30 juin 2022.

Cet exercice est l'année du renouveau pour MND, spécialiste de la mobilité par câble, des systèmes d'enneigement, de la sécurité en montagne et des infrastructures de loisirs à sensations, basé à Sainte-Hélène-du-Lac. Après deux saisons fortement perturbées par la pandémie, la société savoyarde a retrouvé des couleurs, puisqu'elle annonce, à

l'issue de son exercice décalé 2021/2022, un chiffre d'affaires consolidé de 74,1 millions d'euros, en progression de 81 % !

Ce chiffre d'affaires est principalement porté par le pôle Enneigement et Remontés mécaniques, qui a enregistré une croissance de 122 %. Le transport par câble a été particulièrement dynamique, sous l'effet de projets majeurs entrés en production, de l'installation de nombreux systèmes d'enneigement automatique et de l'aboutissement de projets de téléphériques urbains (comme celui de Saint-Denis à La Réunion ou celui d'Huy en Belgique).

À l'arrêt pendant la période Covid, les investissements des opérateurs de do-

maines skiables ont repris pour la saison 2021/2022, profitant au pôle Sécurité et Loisirs (croissance annuelle de 1 %, mais +73 % d'activité au second semestre).

Des perturbations à venir

« Grâce aux effets du plan stratégique de transformation "Succeed Together 2024", la forte croissance de notre activité en 2021/2022 s'est traduite par une progression encore plus soutenue de notre marge brute et une nouvelle amélioration de notre marge d'Ebitda ajusté à 8,6 %, marquant ainsi notre retour durable à une croissance rentable et le succès des efforts menés depuis plus de deux ans », a commenté, dans un com-

munié, Xavier Gallot-Lavallée, PDG de MND. « Afin de pouvoir déployer le second volet de notre plan stratégique, en réalisant les investissements de développement et industriels nécessaires à la poursuite de notre plan de croissance rentable et d'accompagner nos clients sur leurs nouveaux enjeux et les défis liés aux changements climatiques, il est aujourd'hui nécessaire de rééquilibrer notre structure de bilan et de continuer à renforcer nos liquidités. »

Cette performance est d'autant plus solide qu'elle a été réalisée dans un contexte de marché particulièrement perturbé au deuxième semestre de l'exercice. Les tensions importantes en ma-

tière d'approvisionnement et sur les chaînes logistiques ont entraîné des décalages de livraisons et des reports de projets pour un montant de l'ordre de 7 M€, qui sera facturé sur l'exercice 2022/2023.

Pour ce nouvel exercice, le Groupe a comme objectif de réaliser une nouvelle année de croissance et de poursuivre l'amélioration de sa rentabilité, malgré les tensions sur les prix des matières premières, de l'énergie et des composants matériels. Le nouvel exercice a débuté avec un carnet de commandes robuste, qui s'élevait à 81,8 M€ (au 30 juin 2022), dont 55,3 M€ de commandes fermes à facturer en 2022/2023.

V.B.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Bronchiolite : la région dans le rouge



Fin octobre, on notait une hausse de 31 % des passages aux urgences pour bronchiolite chez des tout-petits par rapport à la semaine précédente dans la région. Photo d'illustration Le DL/A. M.

Comme l'ensemble du territoire métropolitain, Auvergne-Rhône-Alpes fait face à une épidémie de bronchiolite : selon le dernier bulletin de Santé publique, la charnière octobre-novembre a marqué la deuxième semaine épidémique dans la région. La France entière est désormais dans le rouge concernant cette maladie respiratoire d'origine virale et les passages aux urgences et les hospitalisations pour diagnostic de bronchiolite chez les moins de 2 ans en Auvergne-Rhône-Alpes sont en hausse. Du 17 au 23 octobre 2022, dernière période de référence indiquée, on a relevé 398 passages aux urgences pour bronchiolite, "soit 12,3 % des passages

dans cette classe d'âge (10,5 % la semaine précédente). Parmi ces passages, 122 ont été suivis d'une hospitalisation, soit un taux d'hospitalisation de 30,7 % pour ce diagnostic (36,0 % en semaine 41)", indiquent les autorités.

Qui précisent tout de même que "la dynamique épidémique régionale est très proche de l'année dernière". La tendance est confirmée par les données des associations SOS Médecins de la région, pour qui les diagnostics de bronchiolite ont représenté sur la même période 8,1 % de l'activité globale dans cette classe d'âge. Dans le même temps, l'épidémie de Covid-19 marque le pas dans la région.